Magazine Gaspésie



La chasse et le piégeage : des activités importantes pour la région

Martin Dorais

Volume 51, numéro 3 (181), novembre 2014, février 2015

Chasse et trappe : une passion

URI: https://id.erudit.org/iderudit/72803ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé) 2561-410X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Dorais, M. (2014). La chasse et le piégeage : des activités importantes pour la région. *Magazine Gaspésie*, *51*(3), 35–37.

Tous droits réservés © Musée de la Gaspésie, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



La chasse et le piégeage : des activités importantes pour la région

La gestion des ressources fauniques et de leurs habitats est assurée par le gouvernement du Québec par l'entremise de son ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). En région, la Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DGF-11) a comme mandat d'assurer la conservation et la mise en valeur des espèces fauniques et de ses habitats. État de situation*.

Martin Dorais

Responsable de la faune terrestre exploitée, MFFP, Direction de la gestion de la faune de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

a mise en valeur par la chasse et le piégeage se traduit notamment par la réalisation de plans de gestion propres à chaque espèce (orignal, cerf de Virginie, ours noir) ou à des groupes d'espèces (animaux à fourrure, petit gibier). Sur la base d'inventaires des populations et de l'analyse des résultats, ces plans de gestion déterminent des orientations et des objectifs de récolte selon les potentiels établis. Des modalités réglementaires de chasse sont alors mises en place et appliquées par les agents de protection de la faune. Un suivi des captures permet ensuite de proposer des ajustements en vue de l'élaboration du plan de gestion suivant. La gestion des activités de chasse s'effectue par zone de chasse et la Gaspésie-Îles-dela-Madeleine est située dans la zone de chasse 1.

Certaines espèces sont à enregistrement obligatoire comme l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir. L'enregistrement des captures facilité évidemment le suivi des activités de chasse et de piégeage. Pour d'autres espèces, on doit cependant se rabattre sur les déclarations volontaires d'utilisateurs ou les statistiques de vente de fourrure dans le cas du piégeage.



Le cerf de Virginie ou chevreuil. Photo : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les espèces les plus piégées : martre, belette, rat musqué et castor

Le piégeage des animaux à fourrure est une activité faunique qui a connu une forte décroissance au cours des dernières décennies dans plusieurs régions du Québec, et la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'y échappe pas. Alors que l'on comptait plus de 800 piégeurs dans la région à la fin des années 80, on en recense maintenant moins de 200. On attribue

cette situation à la grande fluctuation des prix de la fourrure, mais également à un problème de relève de la clientèle pratiquant cette activité. Au total, on trouve seize espèces d'animaux à fourrure sur le territoire dont quinze font l'objet d'activités de piégeage. Durant la saison 2012-2013, le nombre total de peaux récoltées et enregistrées dans le système provincial de suivi des fourrures pour la péninsule gaspésienne était de 6 978. Cette récolte était composée à 77 % de quatre espèces, soit la martre

d'Amérique, le groupe des belettes, le rat musqué et le castor.

L'orignal, le roi de la forêt

La chasse à l'orignal est sans contredit une activité des plus importantes dans la région. Depuis plus de vingt-cinq ans, on remarque une augmentation de la population d'orignaux et du nombre de chasseurs. De 1990 à 2013, la récolte d'orignaux est passée de 800 à plus de 5 000 et le nombre de chasseurs a plus que doublé, passant de 9 000 à 25 000.

Cette situation enviable est due principalement à l'application d'une suite de plans de gestion efficaces établissant les problèmes et les solutions depuis le début des années 90. L'exploitation forestière soutenue a aussi favorisé l'établissement d'un habitat de qualité pour l'espèce car les coupes forestières contribuent à la production de nourriture (jeunes tiges feuillues) qui augmente la capacité de support de l'habitat de l'orignal en Gaspésie et la productivité de la

population. Alors qu'on évaluait la densité à 1 orignal/10 km² en 1992, elle est maintenant estimée à près de 10 orignaux/10 km² en 2013.

Les activités de chasse à l'orignal ont connu parallèlement une croissance semblable durant la même période. On estime à plus de 25,0 M\$ les retombées économiques de cette chasse annuellement en région. La grande popularité de l'activité génère par contre certains problèmes relatifs à l'appropriation du territoire par certains utilisateurs. En 2009, un comité régional formé de plusieurs partenaires du milieu a proposé plusieurs pistes de solution à cette problématique, et leur mise en œuvre constitue un des objectifs régionaux des prochaines années.

Le cerf de Virginie, une espèce mal adaptée à nos hivers

La population de cerf de Virginie connaît d'importantes fluctuations principalement à cause de la rigueur du climat hivernal. Lors d'hivers rigoureux, le taux de mortalité hivernale peut parfois atteindre plus de 40 %. En plus d'affronter des hivers rigoureux, le cerf subit la prédation par le coyote, ce qui contribue, dans certaines conditions, à accentuer les baisses de population. Cela se répercute directement dans la récolte annuelle de la chasse sportive.

À la fin des années 80, la population de cerf a chuté considérablement en raison d'une suite d'hivers particulièrement rigoureux. La prédation et la dégradation de son habitat par l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette ont également contribué au déclin observé à l'époque. On évaluait alors la population à moins de 1 000 bêtes. Une série de mesures avaient alors été adoptées dont la fermeture de la chasse durant neuf saisons et la création d'un plan de rétablissement grâce à la contribution de divers partenaires régionaux.

Depuis la réouverture de la chasse sportive en 2001, on constate un redressement de la population comme en témoigne la récolte des dernières années. En 2013, on estimait la population à plus de 10 000 bêtes

Vous simoz la

Il n'y a que des avantages.

Avis à nos abonné(e)s:

Magazine Gaspésie? Alors, abonnez-vous!	Pour vous: • Vous le payez moins cher qu'en kiosque. • Vous êtes parmi les premiers à le recevoir. • Vous êtes assurés de pouvoir le lire encore longtemps car vous aurez contribué à sa viabilité. Pour nous: • La santé du Magazine en dépend!	Pour plusieurs d'entre vous, l'adresse postale est maintenant votre adresse civique sans mention de numéro de case postale. Si la direction du magazine n'en est pas informée, la livraison postale de votre magazine devient impossible. Plusieurs abonné(e)s ont malheureusement connu cette déception. S.v.p., avisez-nous de tout changement à votre adresse. Merci!
	c nous sur l'histoire du dév personne ci-dessous désignée mandat-poste ement Desjardins	eloppement de votre région? Tarifs d'abonnement (taxes incluses) 1 ans / 3 numéros 27 \$ (Canada) 2 ans / 6 numéros 52 \$ (Canada) 3 ans / 9 numéros 75 \$ (Canada) Etat-Unis 50 \$
Mon adresse Nom	Tél.:() Tél.:()	Ces tarifs sont sujets à changement sans préavis. Magazine Gaspésie 80, boul. Gaspé Gaspé (Québec) G4X 1A9 Tél.: (418) 368-1534 poste 102 Téléc.: (418) 368-1535 Courriel: magazine@ museedelagaspesie.ca
	Abonnez-vous.	Section of the sectio





La gélinotte huppée et le tétras du Canada. Photo: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



La chasse au petit gibier. Photo: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

dont plus de 80 % se trouvent dans la Baie-des-Chaleurs, caractérisée par des hivers moins rigoureux que le reste de la péninsule. On récoltait cette même année plus de 1 800 cerfs dans la zone 1. On estime le nombre de chasseurs à plus de 7 000 annuellement; ceux-ci génèrent des retombées économiques de l'ordre de plus de \$4,0 M par année.

Depuis 1999, le Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie est coordonné par le Ministère en collaboration avec des partenaires régionaux. Dans ce programme, l'aménagement des ravages et le contrôle de la prédation par le coyote sont les axes d'intervention priorisés. Le contrôle de la prédation se fait par l'entremise d'un réseau de piégeurs qui récoltent plus de 300 coyotes annuellement.

L'ours noir, un double statut

L'ours noir est une espèce à double statut soit celui de gros gibier et d'animal à fourrure. Par conséquent, il est capturé par les chasseurs et les piégeurs. Cette espèce est considérée comme peu productive et sa gestion nécessite une attention particulière. Par surcroît, le suivi des populations est difficile compte tenu de l'absence de méthodes efficaces pour évaluer les effectifs. Dans les 25 dernières années, la récolte d'ours a connu quelques fluctuations particulièrement autour de 1998 en raison de l'interdiction de la vente de vésicules biliaires et l'imposition de contingents pour le piégeage. Alors que la majorité des ours était capturée par des piégeurs avant ces changements, c'est la récolte des chasseurs qui est généralement plus abondante depuis. Aujourd'hui, on estime le nombre de chasseurs d'ours noirs à un peu plus de 800 adeptes annuellement, qui sont à plus de 95 % des chasseurs québécois. La récolte oscille quant à elle autour de 235 ours par année.

Le petit gibier

La chasse au petit gibier (lièvre d'Amérique, gélinotte huppée et tétras du Canada) représente une activité très accessible. On estime que plus de 10 000 adeptes la pratiquent annuellement en Gaspésie. Les espèces de petit gibier étant, pour la plupart, très prolifiques, bien que très fluctuantes, leur gestion ne nécessite pas une collecte

Le lièvre aux Îles

Aux Îles-de-la-Madeleine, la chasse au lièvre est permise depuis 2002 à la suite de sa réintroduction au milieu des années 90. Le Ministère, en collaboration avec l'Association des pêcheurs et chasseurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine, assure un suivi de cette chasse par l'entremise d'un réseau de chasseurs repères. Les résultats de 2013 démontraient un effort moyen de 5,8 jours-chasse par chasseur, pour un succès de chasse de 0,67 lièvre/jour-chasse.

de renseignements aussi importante que pour le gros gibier. Cependant, en 2000, la Direction de la gestion de la faune de la région a lancé un programme de suivi par l'entremise d'un réseau de chasseurs repères. Cette initiative régionale permet un suivi des tendances annuelles des populations de gélinotte huppée et de tétras du Canada sur le territoire de la péninsule. Les résultats de 2013 permettent d'estimer une moyenne de 8,3 jours-chasse par chasseur, pour un succès de chasse de 1,58 oiseau/jour-chasse.

À la lumière de ces informations, on constate que la chasse et le piégeage constituent des activités importantes dans la région. L'abondance du gibier résulte de l'application de mesures de gestion bien adaptées pour en assurer la pérennité. L'avenir est prometteur, mais plusieurs défis demeurent comme la conservation et la mise en valeur des habitats, la menace des changements climatiques, l'harmonisation des différentes activités et l'appropriation du territoire. Dans le contexte actuel où l'on cherche à optimiser l'exploitation de l'ensemble des ressources, autant fauniques et forestières que minérales, la mise en valeur des espèces fauniques demande une vigilance constante et une collaboration assidue des utilisateurs. •

*Le texte intégral incluant trois tableaux statistiques est disponible au site www.museedelagaspesie.ca